

Sylvain BERRIOS

Député du Val-de-Marne
Maire adjoint de Saint-Maur-des-Fossés

Monsieur Emmanuel DELPUECH
Président de l'association Les Bagaudes
Centre hippique municipal
Route des Bruyères
94440 MAROLLES-EN-BRIE

Paris, le 5 novembre 2013

Monsieur le Président, *Oral,*

Alors que la France appliquait depuis 2004 un taux réduit de TVA dans la filière agricole du cheval et de l'équitation, le mardi 22 octobre 2013, à l'Assemblée nationale, le Gouvernement et sa majorité ont fait adopter un amendement supprimant le taux réduit de TVA sur les centres équestres exigé par la commission européenne.

Le cheval, c'est 7 000 centres équestres en France, 18 000 employés, 250 000 chevaux, 2,3 millions de Français qui pratiquent l'équitation (troisième fédération sportive derrière le football et le tennis). Selon *France Galop*, sur les 3 614 propriétaires recensés, il apparaît que pour 1 705 d'entre eux (47.2%), le montant additionnel de TVA à payer est supérieur à leurs gains actuels. Si la hausse prévue de la TVA de 7% à 20% à compter du 1^{er} janvier était appliquée, la plupart des petits propriétaires de chevaux de courses mettrait la clé sous la porte, soit un quart des propriétaires de chevaux en France. Cette situation aurait des impacts, financier et humain, catastrophiques pour la filière équine.

Les décisions dévastatrices du Gouvernement concernant cette suppression se répercuteraient sur le centre hippique municipal de Saint-Maur-des-Fossés, privant ainsi les Saint-Mauriens et les professionnels d'un sport, d'un loisir et d'un métier.

Face à cette hausse brutale et inacceptable, vous pouvez compter sur ma mobilisation et toute ma détermination pour la combattre tant à l'Assemblée nationale qu'à vos côtés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Bien à vous
Sylvain Berrios
Sylvain BERRIOS